

SUIVI ORNITHOLOGIQUE - GRIMAUCCOURT-EN-WOËVRE (55)

20 mai 2025

Aux deux mares

Grimpereau des arbres ©Créateur de forêt

Quand

Avril et Juin 2024

Qui



MEUSE

Comment

Recensement par écoute des chants d'oiseaux

Méthode et résultats

Le contrôle de la **population avifaune** (oiseaux) a été réalisé en suivant une méthode appelée **IPA** (Indices Ponctuels d'Abondance). Il consiste à **identifier des stations ou points d'écoute** sur le terrain et de **recenser les oiseaux nicheurs** sur le site. Sur le projet Aux deux mares, deux stations ont été placées de part et d'autre de la parcelle : une à l'entrée du terrain (côté chemin forestier) et une seconde sur le fond de la parcelle (proche du cheminement piéton). En 2024, **22 espèces d'oiseaux** ont été observés à **même le site** dont **7 sur le premier point d'écoute**, **6 sur le second** et **21 sur les deux**.

Liste des espèces nicheuses et leurs effectifs

Nicheurs possibles	
Accenteur mouchet	x3
Bruant jaune	x2
Étourneau sansonnet	x13
Fauvette des jardins	x2
Geai des chênes	x4
Grimpereau des jardins	x2
Grive musicienne	x4
Grosbec casse-noyaux	x1
Pic épeiche	x3
Roussin philomèle	x1
Rougegorge familier	x3



Pic épeiche ©Baptiste Trény



Rougegorge familier ©Créateur de forêt

Nicheurs probables	
Buse variable	x2
Corneille noire	x4
Étourneau sansonnet	x4
Fauvette à tête noire	x19
Grimpereau des jardins	x3
Merle noir	x8
Mésange bleue	x7
Mésange charbonnière	x7
Pic épeiche	x2
Pigeon ramier	x8
Pinson des arbres	x8



Grimpereau des jardins ©Créateur de forêt



Pouillot véloce ©Créateur de forêt



Mésange bleue ©Créateur de forêt

Les statuts "probable" et "possible" correspondent à un **type de situation** dans laquelle l'ornithologue a effectué ses relevés. Le code "nicheur possible" s'applique à l'**avifaune observées en période de reproduction** dans un milieu favorable à cette dernière. Quant au code "nicheur probable", il est utilisé pour **définir les oiseaux fréquentant l'écosystème** (présence simple et/ou nidification) **sans pour autant y attester sa reproduction**.

Le Bruant jaune : une espèce vulnérable

Le Bruant jaune est une **espèce inscrite sur la liste rouge** des oiseaux nicheurs en France métropolitaine. Son **statut vulnérable** fait de ce petit passereau une espèce à protéger sur nos territoires. Un des moyens de garantir sa pérennité est de **maintenir son habitat** et ainsi lui offrir les conditions adéquates à son cycle de vie.



Bruant jaune ©Créateur de forêt

